

## UN AN DE PONTIFICAT

# Les « sept travaux » du pape François

Le pape François a déboulé par surprise voici pile un an. Il a été élu pour transformer l'Église et il s'y tient. Son pontificat débouche-t-il sur des retouches cosmétiques au sein de l'institution ou présage-t-il de profonds bouleversements ? Bilan sur les gros chantiers dans lesquels il s'est engagé.

C'était « la » surprise de l'année 2013. Alors que les analystes annonçaient comme papables des cardinaux inscrits dans la ligne de Benoît XVI, le conclave a choisi un archevêque argentin inattendu. Changement radical de style, d'approche et une forte volonté de réforme.

Dès sa première apparition au balcon de la Basilique Saint-Pierre le 13 mars 2013, le cardinal Bergoglio fraîchement élu a surpris par son style simple et cordial.

Choisi par les cardinaux pour mettre fin aux affaires qui avaient secoué le Vatican sous le pontificat de Benoît XVI, il a frappé par son comportement, qui rappelle celui de Jean XXIII. Après une année à la tête de l'Église, ses priorités se sont peu à peu précisées.

## 1. UNE ÉGLISE POUR LES PAUVRES

Il l'a affirmé dès le début de son pontificat. Il veut une Église « pauvre pour les

pauvres ». Joignant le geste à la parole, il a opté pour la simplicité, refusant l'apparat, renonçant à habiter les appartements pontificaux et à passer l'été à Castel Gandolfo. Il a fustigé les « évêques d'aéroport », les prêtres « carriéristes » et invite l'Église à « sortir », à s'engager dans un monde en proie à d'innombrables misères.

## 2. UNE ÉGLISE OUVERTE À TOUS

Pour le pape, l'urgence est aussi « d'être



© Magazine L'appel - Frédéric Antoine

13 MARS 2013.

Entouré des cardinaux, le pape François apparaît à la loggia de Saint-Pierre.

une Église qui trouve de nouvelles routes, qui est capable de sortir d'elle-même et d'aller vers celui qui ne la fréquente pas, qui s'en est allé ou qui est indifférent. Cette Église est la maison de tous, pas une petite chapelle qui peut contenir seulement un petit groupe de personnes choisies ». Ce dont elle a le plus besoin aujourd'hui, « c'est la capacité de soigner les blessures et de réchauffer le cœur des fidèles... Je vois l'Église comme un hôpital de campagne après une bataille ». Il précise sa pensée à l'aide d'une autre comparaison : « L'Église n'est pas une douane et il y a de la place pour chacun avec sa vie difficile. »

À ceux qui insistent sur le respect des règles, il répond : « Celui qui aujourd'hui ne cherche que des solutions disciplinaires, qui tend de manière exagérée à la "sûreté" doctrinale, qui cherche obstinément à récupérer le passé

perdu, celui-là a une vision statique et non évolutive. » Et il ajoute : « Il y a des normes et des préceptes secondaires de l'Église qui ont été efficaces en leur temps, mais qui aujourd'hui ont perdu leur valeur ou leur signification. Il est erroné de voir la doctrine de l'Église comme un monolithe qu'il faudrait défendre sans nuance. » De plus, pour lui, le péché, « c'est d'aller contre sa conscience ».

### 3. PROMOUVOIR LA JUSTICE SOCIALE

Depuis le début de son pontificat, le pape dénonce fréquemment « l'idolâtrie de l'argent », le chômage des jeunes et les dérives du capitalisme financier, qu'il qualifie d'« euthanasie silencieuse ». En juillet 2013, il s'est rendu à Lampedusa, en solidarité avec les migrants africains, pour dénoncer « la globalisation de l'indifférence ». Dans son exhortation apostolique « La Joie de l'Évangile », il qualifie l'économie libérale d'« économie de l'exclusion », « qui tue ». Fréquemment, il cible la société de consommation et invite à se recentrer sur les valeurs essentielles de la vie. À ses détracteurs qui l'accusent de marxisme, il réplique que, dans ses déclarations, « il n'y a rien qui ne se trouve dans la doctrine sociale de l'Église ».

### 4. CHANGER LA FONCTION PONTIFICALE

Le soir de son élection, le pape François s'est présenté comme évêque de Rome, se mettant au même niveau que les

autres évêques, ce qui a choqué ceux qui sont attachés à la fonction pontificale. Certains lui reprochent de rabaisser la fonction de pape, de la malmener même. Lui, affirme qu'il faut « penser à une conversion de la papauté ». Il ne croit pas « qu'on doive attendre du magistère papal une parole définitive ou complète sur toutes les questions qui concernent l'Église et le monde ». Et, ouvrant la porte à une « décentralisation salutaire », il ajoute : « Il n'est pas opportun que le Pape remplace les évêchés locaux dans le discernement de toutes les problématiques qui se présentent sur leurs territoires. »

---

**Les réformes structurelles engagées par le pape devraient permettre à d'autres questions, plus sensibles, d'émerger dans la foulée.**

---

### 5. DÉCENTRALISER L'ÉGLISE

Le Concile Vatican II avait prévu une participation beaucoup plus grande des évêques au gouvernement de l'Église, notamment via les synodes. Cela ne s'est guère réalisé, constate le pape. « Je crois que la consultation est essentielle, explique-t-il. Les consistoires, les synodes sont, par exemple, des lieux importants pour rendre vraie et active cette consultation. Il est cependant nécessaire de les rendre moins rigides dans la forme. Je veux des consultations réelles, pas formelles. » Il souhaite que les cardinaux et les évêques soient associés aux décisions importantes et que les conférences épiscopales aient des attributions concrètes, y compris en matière doctrinale. Il a également mis en place son « G8 », un groupe de huit cardinaux issus de tous les continents qui doivent repenser avec lui l'organisation du pouvoir central de l'Église, la curie.

### 6. RÉFORMER LA CURIE

Lors du conclave, la réforme de la curie romaine est apparue comme une priorité essentielle, suite aux « affaires » qui ont secoué le pontificat de Benoît XVI. Le pape a donc un mandat clair et met le doigt sur le problème principal : « La structure de la curie grandit comme une pesante douane bureaucratique, d'inspection et d'inquisition et qui ne permet pas l'action du Saint-Esprit et la croissance du peuple de Dieu. »

Le porte-parole du Vatican, le père Lom-

bardi, a expliqué qu'il n'est pas question de se contenter de retouches cosmétiques. La réforme visera à « mettre en relief la nature de 'service' de la curie à l'Église universelle et aux Églises locales », en opposition à « l'exercice d'un pouvoir centralisé ».

Parallèlement, le pape remplace les responsables de la curie les plus conservateurs par des personnalités ouvertes aux réformes. À la congrégation des évêques, le très conservateur cardinal Burke est remplacé par le cardinal Wuerl, un modéré qui a soutenu le pape lors du conclave. Y font également leur entrée d'autres prélats connus pour leur esprit d'ouverture : l'ancien archevêque de Ferrare, Mgr Paolo Rabitti et Mgr Gualtiero Bassetti, archevêque très apprécié de Pérouse. Enfin, Mgr Pietro Parolin, qui avait récemment affirmé que

le célibat des prêtres est « une tradition ecclésiastique qui peut être discutée » a été nommé secrétaire d'État, la fonction la plus élevée de la curie romaine.

### 7. RÉFORMER LA BANQUE DU VATICAN

C'est un des dossiers les plus sombres et difficiles à traiter. L'Institut pour les œuvres de la religion a été terni par plusieurs scandales financiers et est soupçonné d'avoir blanchi l'argent de la mafia italienne. Le juge anti-mafia calabrais Nicola Gratteri affirme que « le grand nettoyage entrepris par le pape préoccupe sérieusement la mafia. Si les parrains en ont le pouvoir, ils tenteront de l'empêcher de mener à bien son grand nettoyage ». Le père Lombardi dit ne pas craindre pour la vie du Saint-Père, mais, pour la justice italienne, le danger est réel.

Le chantier mis en œuvre par le nouveau pape est considérable. Certains regretteront de ne pas y retrouver un engagement suffisamment fort sur des questions soulevées depuis longtemps telles que la place des femmes dans l'Église ou le célibat des prêtres. Mais les réformes structurelles engagées par le pape devraient permettre à ces questions d'émerger dans la foulée. Le programme du pape est déjà considérable et il sait que le temps est compté. Vu son âge, 77 ans, il lui reste sept à huit ans devant lui. Après, il devra passer la main à son successeur.